

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
Jusqu'à 30 000€	3000€
30 001€ à 40 000€	3900€
40 001€ à 80 000€	9%
80 001€ à 100 000€	7%
100 001€ à 120 000€	5,5%
120 001€ à 140 000€	5,5%
140 001€ à 160 000€	5,5%
160 001€ à 180 000€	5%
180 001€ à 200 000€	5%
200 001€ à 300 000€	5%
300 001€ à 500 000€	4,5%
500 001€ à 800 000€	4%
800 001€ à 1 000 000€	3,5%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce